DIRECTIVES DE COMPÉTITION

2ème Sélection des Jeux du Canada GAF-TR

11 décembre 2026

FÉDÉRATION

3737 boul. Crémazie Est, #902, MTL, QC, H1Z 2K4
514-252-3043 / www.gymqc.ca
Personne contact : Josée-Anne Adam
inscription@gymqc.ca

COMITÉ ORGANISATEUR

DYMAGYM
Directeur.rice : Marjolaine Sévigny
Courriel : competitif@dymagym.com
Site web : www.dymagym.com



SITE DE COMPÉTITION

CENTRE SPORTIF LA RUCHE
1255 boulevard des Étudiants, Magog, QC, J1X 3Y6
Lien Google Map

SERVICES AUX PARTICIPANTS *(athlètes, spectateurs et entraîneurs)*

HÉBERGEMENT

Hôtel Verso
1150 rue Principale Ouest
Magog, QC, J1X 2B8
800-567-2727 / Site web

Espace 4 Saisons
4940 chemin du Parc
Orford, QC, J1X 7N9
877-768-1110 / Site web

Manoir des Sables
90 avenue des Jardins
Orford, QC, J1X 6M6
800-567-3514 / Site web

FRAIS D'ADMISSION DES SPECTATEURS

Sélection des Jeux du Canada	25,00 $ / Adulte (13-65 ans) 15,00 $ / Aîné (66 ans et +) 15,00 $ / Enfant (6 à 12 ans) Gratuit / Bambin (0 à 5 ans)

** À l'entrée, il sera possible de payer par carte de crédit, carte débit ou en argent comptant.*

SERVICE MÉDICAL

Un service médical (physiothérapeute ou thérapeute sportif) sera offert sur le plateau de compétition.

AUTRES INFORMATIONS

- Une cantine offrant diverses collations, cafés et breuvages sera disponible sur place ($).
- Merci de penser à utiliser une bouteille d'eau réutilisable, stations de remplissage sur place.

ENTRAÎNEURS

Des collations seront offertes aux entraîneurs sur le plateau de compétition.

HORAIRE ET INSCRIPTION

- **Date limite d'inscription et de paiement : 6 novembre 2026**
- **Date de publication de l'horaire : 13 novembre 2026**
- **Frais d'inscription :**

GAF-STR (athlète national)	**164,00 $**
Entraîneur GAF-STR	**0,00 $**

⚠ **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions <u>après la date limite d'inscription</u>** (facturés par GYMQC) : **50 $** / athlète jusqu'à concurrence de **250 $** par discipline

⚠ **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions <u>après la sortie de l'horaire</u>** (facturés par GYMQC) : **100 $** / athlète jusqu'à concurrence de **500 $** par discipline

⚠ **Frais de retard pour dépôt d'une musique <u>après la date limite d'inscription</u>** (facturés par GYMQC) : **50 $** / athlète jusqu'à concurrence de **250 $** par discipline

⚠ **Demande de modification à l'horaire <u>après la sortie de l'horaire</u>** (facturés par GYMQC) : **50 $** / athlète

⚠ **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur <u>à moins de 5 jours ouvrables avant le 1e jour de compétition</u>** (facturés par GYMQC) : **50 $** / entraîneur

⚠ **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur <u>à moins de 24 heures avant le 1e jour de compétition</u>** (facturés par GYMQC) : **100 $** / entraîneur

PROCESSUS D'INSCRIPTION

Membres GYMQC : Tous les clubs devront remplir le formulaire d'inscription via le micro-site GYMQC.

1. Ouvrir le formulaire de la compétition : ***https://am.lol/p/szUDRZz***
2. Connectez-vous (seulement les personnes ayant accès au micro-site pourront compléter le formulaire d'inscription)
3. Cochez les athlètes que vous désirez inscrire à l'événement.
4. Ajoutez les entraîneurs qui accompagneront les athlètes.
5. Si vous notez une erreur au niveau de l'année de naissance, la catégorie, le nom ou autre, contactez inscription@gymqc.ca.
6. Après avoir vérifié vos inscriptions, soumettez le formulaire. Une copie PDF du formulaire sera automatiquement envoyée à votre club et au comité organisateur.

MODALITÉS DE PAIEMENT ET AUTRES

- Le paiement des inscriptions devra se faire :
  a. Par chèque : Libellé au nom de « Club de gymnastique Dymagym » et doit être retourné à l'adresse suivante : 1005 rue du Soleil Levant, Sherbrooke, QC, J1C 0B5.
  b. Par virement bancaire :
  Transit : 50066 Institution : 815 Folio : 0614123
  c. Par virement électronique :
  Courriel : competitif@dymagym.com
- Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais.
- Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.
- Il est possible de changer de catégorie jusqu'à 10 jours ouvrables avant la 1e journée de compétition, moyennant les frais indiqués dans ces directives.

ANNULATION

Pour obtenir un remboursement, un club doit compléter le formulaire Activity Messenger prévu à cet effet. Une fois soumis, le formulaire sera envoyé automatiquement au comité organisateur et à GYMQC. Les pièces jointes déposées dans ce formulaire seront accessibles par le personnel de GYMQC seulement.

- Une demande écrite ainsi que les pièces justificatives motivant les raisons de cette demande de remboursement devront être remises lors de la demande de remboursement via le formulaire.
- Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives ne sont pas déposées dans un délai de 24 heures avant le début de l'évaluation.
- Pour être acceptée, toute demande de remboursement devra obligatoirement être accompagnée d'un papier médical décrivant la nature de la blessure justifiant le retrait de l'évaluation. Les pièces acceptées sont les suivantes :
  - Un certificat médical provenant d'un médecin ;
  - Une attestation de blessure provenant d'un physiothérapeute membre de l'Ordre des Physiothérapeutes;
  - Une attestation de blessure provenant d'un thérapeute du sport membre de l'Association Canadienne des Thérapeutes du Sport.
- GYMQC se réserve le droit de vérifier que le professionnel en question est membre de l'association ou de l'ordre demandé, et de refuser qu'un comité organisateur effectue le remboursement en cas de manquement.
- Le comité organisateur doit OBLIGATOIREMENT accepter toute demande de remboursement respectant les points ci-haut.
- Si une demande de remboursement ne respecte pas les points ci-haut, le comité organisateur est libre de tout de même prendre la décision d'effectuer un remboursement, s'il le désire.

MUSIQUE – GAF

♫ Veuillez déposer les musiques **ICI** seulement si vous ne les avez pas encore déposées pour la saison 2026-2027.

EXIGENCES DES FICHIERS DE MUSIQUE

- Format du fichier : MP3 ou MP4
- Nomenclature du fichier :
  - Suivre l'ordre suivant : Club_Catégorie_Nom_Version
  - ***Important : Ne pas mettre d'accent ou caractère spécial (é, è, ô, ë, etc.)***
  - V1 = Première version (premier envoi)
  - V2, V3 et plus = Lorsqu'il s'agit d'un changement de musique
  - Ex 1 = GYMQC_JR_Josee-Anne Adam_V1
  - Ex 2 = GYMQC_N10_Raphaelle Cote-Gelinas_V2

Question ou changement de musique : Contactez Christian Turp (cturp@gymqc.ca)